

GENDARMERIE NATIONALE
 Compagnie :
 Unité :
 BT
 C.U. - PV 00039/97

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

**BORDEREAU D'ENVOI
 DE
 PROCEDURE**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
##	1

Date des faits : Le 16 janvier 1997
 Lieu des faits : Sentier pédestre à

OBJET :
 Nature des faits : Enquête concernant un phénomène inexpliqué.

Infraction : D , Outrage à agent de la force publique par fausse
 déclaration.
 Personne soupçonnée : G L

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
1	SYNTHESE
2	PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE.
3	AUDITION de L D (témoin).
4	AUDITION de G L (témoin).
5	AUDITION de H J (témoin).
6	AUDITION de M J (témoin).
7	AUDITION de H J (témoin).
8	AUDITION de G L (auteur).

- 2 — M. Le Procureur de la République
- 1 — M. Le Sous-Préfet à
- 1 — M. Le Général, commandant la région aérienne
- 2 — Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (Bureau défense opération - section renseignement).
- 1 — Archives

Transmis le : 18/03/1997

par **M.D.L./Chef C.**

signature et

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00039/97

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

01

1

Nous soussigné : M. D. L. chef T C , OPJ, adjoint au commandant de la
brigade, en résidence à

Vu les articles: 16 et 17 à 19 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

assisté du gendarme A N , APJ, en résidence à ,

I) PREAMBULE :

Le Jeudi 16 Janvier 1997 à 15 heures 30, nous sommes avisés par M. L
D , Brigadier-Chef principal de police municipale à , qu'un phénomène
inexpliqué a eu lieu deux jours auparavant au sentier pédestre à

Ce phénomène a été porté à sa connaissance par M. G L , domicilié
à

Nous avons informé M. P , Substitut de M. le Procureur de la République à
et rendu compte à notre commandant de compagnie à

II) EXPOSE DES FAITS :

Le Mardi 14 Janvier 1997 à 17 heures, alors qu'il effectue un footing au
sentier pédestre à , M. G L voit un être de forme ovoïde
de couleur verdâtre qui se trouve sur le chemin à environ soixante-dix mètres de
lui.

Le corps est surmonté d'une tête triangulaire avec des yeux bien définis.
Cet être prend la fuite et laisse échapper un objet rougeoyant. M. G
L le récupère et l'emporte à son domicile.

L'enquête effectuée permettra de confondre G L pour fausse
déclaration à agent de la force publique.

III) ETAT DES LIEUX - CONSTATATIONS :

Nous contactons aussitôt M. G L et nous lui demandons de se
présenter à nos bureaux avec l'objet qu'il a découvert. En sa compagnie, nous
nous rendons alors sur les lieux des faits.

Le sentier pédestre est situé à l'Est de la commune de son
tracé suit l'ancienne voie ferrée

A l'endroit où M. G L a vu cette forme, le sentier d'une largeur
de 8,80 m. est pratiquement rectiligne sur deux cent mètres. Il est bordé sur la
gauche par des arbres d'une hauteur de 10 m. environ et sur la droite d'une haie
vive et d'une clôture en barbelés. Les lieux environnants sont des prés.

M. G L éprouve des difficultés pour nous situer l'emplacement
exact où se trouvait la forme qu'il a aperçue. Finalement il nous indique un
endroit sur le bas-côté droit à cent mètres de la position qu'il occupait.

N.O.P.J. :

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00039/97

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

01

2

Les côtés du sentier sont recouverts de cinq centimètres de neige durcie. A l'endroit indiqué aucune trace particulière n'est observée. Il est en de même pour les lieux environnants. Ce sentier est relativement fréquenté par les promeneurs et les sportifs locaux, les traces de pas sont nombreuses.

Des clichés photographiques sont effectués, ils font l'objet de la planche photographique jointe en Pièce n° 2.

IV) ENQUETE :

M. L D nous relate les circonstances dans lesquelles il a été informé de la situation. Il connaît un peu M. G L , il lui semble sain d'esprit.

(Pièce n° 3)

M. G L nous remet un objet de couleur foncée avec des reflets verts, ressemblant à un caillou, genre mâchefer. Une partie est lisse et brillante, l'autre est rugueuse et plus sombre. L'objet dans sa plus grande longueur mesure trois centimètres. (Clichés n° 3 à n° 6).

M. G L nous explique qu'il a fait examiner cet objet par une amie travaillant dans un laboratoire à . L'examen a révélé une structure interne osseuse avec un crâne en deux parties et que cela se détériorait rapidement. Elle se propose de lui transmettre un rapport ultérieurement.

L'objet dans sa partie lisse fait effectivement penser à une forme de tête et à deux petits bras.

M. G L s'explique correctement et calmement, son attitude est naturelle. Toutefois, en dépit de notre insistance il se refuse à nous communiquer l'identité de son amie à , ni même à lui téléphoner.

(Pièce n° 4).

Après accord téléphonique, l'objet découvert est expédié en recommandé à M. V , responsable du Service d'Expertise des Phénomènes des Rentrées Atmosphériques, au Centre National d'Etudes Spatiales à TOULOUSE (31). Le résultat des analyses effectuées ne nous sera pas communiqué.

Le 22.01.97, M. H J nous explique que depuis son arrivée dans l'entreprise de , G L importune le personnel en racontant des histoires farfelues. Il y a plus d'un mois il a exhibé une sorte de pierre qu'il a dit avoir découvert au sentier pédestre à et qu'il s'agirait d'un foetus d'extra-terrestre. Les photographies que nous lui présentons correspondent effectivement à cette pierre. (Pièces n° 5 et 7).

M. M J confirme le témoignage de M. H J , concernant le comportement particulier de G L . Au mois de Novembre ou Octobre 1996, il a vu le caillou apporté par G L . Ce caillou est identique aux photographies que nous avons réalisées de l'objet soit-disant découvert le 14 Janvier 1997. (Pièce n° 6).

L'O.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE	
Compagnie :	
Unité :	
BT	
C.U.	- PV 00039/97

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

<small>CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE</small>	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	3

Convoqué à trois reprises M. G se présente à notre unité le 06 Mars 1997. Informé des témoignages recueillis, il consent à s'expliquer. Il a découvert cette pierre au cours de l'été 1996, lors d'une promenade au sentier pédestre. Il ne sait pas trop pourquoi il a inventé cette histoire, invoquant tour à tour la prise de médicaments et son envie d'en savoir plus concernant ce caillou aux formes un peu spéciales.

(Pièce n°8).

A la date de clôture du présent procès-verbal M. G L, en dépit de nos relances, ne nous a toujours pas fait parvenir de certificat médical attestant d'un traitement ayant pu influencer son comportement le jour des faits.

V) CLOTURE :

De l'enquête effectuée, il ressort qu'à l'encontre de G L ont été réunis des éléments de nature à motiver l'exercice de poursuites pour :

- Outrage par fausses déclarations à un agent de la force publique : Délit prévu et réprimé par l'article 433-5 al.2 du code pénal.

Nous faisons parvenir directement à M. Le Procureur de la République à , la procédure constituée en double exemplaire, tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

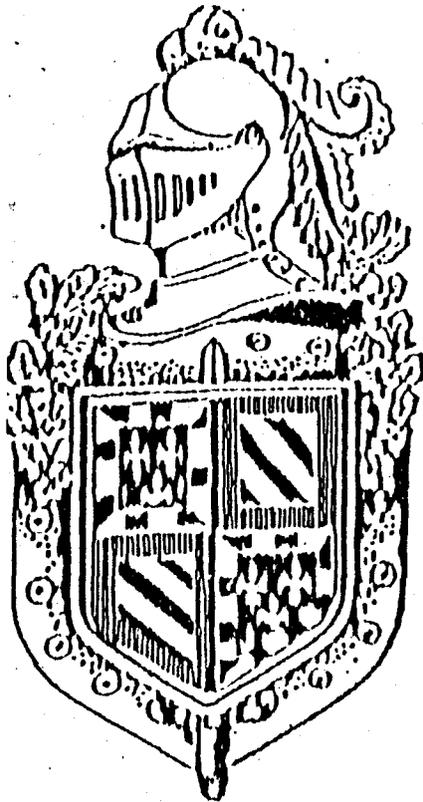
Fait et clos à , le 17 Mars 1997 à 11H00.

L'O.P.J. :

G E N D A R M E R I E N A T I O N A L E

GROUPEMENT DE
COMPAGNIE DE
BRIGADE DE

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



PROCES. VERBAL NMR 39/97 EN DATE DU 16 / 01 / 97 PIECE NMR 02

NATURE DE L'AFFAIRE : PHENOMENE INEXPLIQUE.

PARTIE EN CAUSE : G L

CLICHE N°01 :

Cliché pris depuis l'endroit où se trouvait M. Gl L Lorsqu'il a vu la forme ovoïde.

L'emplacement de la forme est matérialisé par un gilet orange sur le côté droit du sentier pédestre.



CLICHE N°02 :

Vue rapprochée de l'endroit indiqué par M. Gl L L, où se trouvait cette forme inconnue.



CLICHE N°03 :

Vue de la partie lisse de l'objet découvert par M. Gl Li



CLICHE N°04 :

Vue de face de cet objet. La partie inférieure n'a pas le même aspect.



CLICHE N°05 :

Vue de l'autre face de l'objet remis par M. G L



CLICHE N°06 :

Vue de la partie rugueuse et sombre de l'objet.



Unité :
BT

C.U. - PV 00039/97

N° PIÈCE	N° FEUILLET
03	1

Nous soussigné : M. D. L. chef T C, OPJ, adjoint au commandant de la
brigade, en résidence à ,

Vu les articles: 16 et 17 à 19 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

L D , 45 ans,
né le à
demeurant

marié, Brigadier-Chef principal de police municipale, nationalité française,

qui déclare le dix-sept Janvier mil neuf cent quatre vingt dix sept
à neuf heures et quarante cinq minutes:-----

""Je suis employé par la Mairie de , hier vers 14 heures
30, j'ai été contacté téléphoniquement par M. G L . Il me demandait de
passer le voir à son domicile , qu'il avait
quelque chose d'important à signaler.---

""J'y suis allé aussitôt, il m'a raconté que lorsqu'il effectuait un cross au
sentier pédestre à le Mardi précédant, il s'est arrêté pour
remettre son lacet. A ce moment là, il a aperçu une forme verdâtre,
gélatineuse, avec une tête comportant des orbites prononcées.---

""Cette forme a disparu après que leurs regards se soient croisés. Un objet
s'est détaché et est tombé sur le sol. M. G L'a alors ramassé, l'objet
était mou, il dégageait une certaine chaleur et était de couleur rougeâtre
fluorescent. Il l'a mis dans sa poche et il est retourné vers son véhicule.
L'objet est devenu dur et a changé de couleur, ressemblant alors à un caillou.
M. G L m'a montré cet objet qu'il avait rangé dans un étui de
pellicule photographique.---

""Il m'a raconté qu'il avait fait examiner cet objet par une amie travaillant
dans un laboratoire à et que cette dernière avait conclu qu'il y avait
une structure osseuse à l'intérieur.---

""Je lui ai demandé de conserver cet objet et que j'allais en informer la
Gendarmerie. Je me suis présenté à vos bureaux aussitôt après.---

""Je connais M. G L comme n'importe lequel des administrés de la
commune. J'ai déjà discuté avec lui, il semble normal, ses propos sont
cohérents.---

A , le dix-sept Janvier mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix
heures.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'O.P.J.

Unité :
'BT

C.U. - PV 00039/97

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
04	1

Nous soussigné : M. D. L. chef T C , OPJ, adjoint au commandant de la brigade, en résidence à

Vu les articles: 16 et 17 à 19 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

G L , 30 ans,
né le à
demeurant

marié, employé d'usine, nationalité française,

qui déclare le seize janvier mil neuf cent quatre vingt dix sept à dix huit heures et trente minutes:-----

""Je me présente à vous ce jour pour vous expliquer un phénomène étrange dont j'ai été témoin Mardi 14 Janvier 1997.---

""Vers 16 heures 45, je me suis rendu seul au sentier pédestre à avec mon véhicule RENAULT 19 n , afin d'y effectuer un footing. J'ai stationné ma voiture sur le parking à la bifurcation de la Rue . Je suis parti à gauche en direction de la ferme , puis ensuite j'ai tourné à droite afin de faire le petit circuit. Je ne cours pas beaucoup, une fois par mois, je fréquente assez régulièrement cet endroit mais le plus souvent pour me promener.--- ""

""Juste après la descente qui fait la jonction entre les deux parties du sentier pédestre, alors que je me trouvais au début de la ligne droite pour retourner vers le parking, je me suis arrêté à cause de mon lacet.---

""J'étais occupé à refaire le noeud, lorsque j'ai été attiré par quelque chose qui bougeait un peu plus loin, dans la direction où j'allais.---

""J'ai alors vu une forme d'une hauteur d'un mètre environ, la base était plus large, la forme générale était ovoïde, par contre il y avait comme une tête qui la surmontait. Hormis la tête, l'ensemble semblait gélatineux, comme si quelqu'un était plongé dans un paquet de gélatine avec seule la tête dépassant. Le tout était phosphorescent de couleur verdâtre. Il ne me semble pas que la tête était colorée, plutôt sombre. Il n'y avait aucun bruit. La tête avait deux yeux assez gros bien délimités. Je n'ai pas fait attention s'il y avait une bouche ou des cheveux. Il y avait un menton assez pointu qui ressortait par rapport au fond vert de la masse inférieure. Le corps ressemblait plutôt à une espèce d'enveloppe. Cette chose se trouvait à au moins soixante-dix mètres de ma position, sur le côté droit du chemin. A cet endroit, il n'y avait plus le fossé, c'était à côté de la clôture du champ.---

""Il n'y avait pas de protubérance sur le corps, pas de bras ni de jambe. La forme n'était pas fixe, cela bougeait un peu comme de la gélatine.---

""J'étais pétrifié, mais la chose semblait avoir plus peur que moi. J'étais surtout impressionné par les yeux qui me regardaient. Il ne me semblait pas qu'il y avait une pupille, c'est difficile avec la distance mais les yeux paraissaient inertes.---

""Alors que je me relevais la chose est partie rapidement, tout c'est passé très vite, je ne l'ai même pas vu se retourner, je ne sais pas par où elle est partie. J'ai juste vu un morceau qui tombait de cette chose, ce morceau était rougeoyant.---

QUESTION : A cet endroit, il y a une très bonne visibilité, le chemin est rectiligne sur une longue distance, comment expliquez vous le fait de ne pas La personne entendue L'O.P.J.

avoir vu partir cette chose ?---

REPONSE : Je ne sais pas, je regardais pourtant. Il faisait encore jour il était dix-sept heures quinze. Mon regard a été attiré par ce morceau qui tombait. Je ne peux pas dire de quelle partie exacte de la chose cet objet est tombé. Je suis sûr par contre qu'il s'est désolidarisé de la chose.---

""Je me suis dirigé vers l'endroit où j'avais vu cet objet tomber. Il se trouvait juste en bordure du sentier, posé sur la neige gelée. Je l'ai pris dans ma main, il était tiède et mou comme de la guimauve. Il n'avait pas fondu la neige, il n'était plus rougeoyant. Je n'ai pas vu de trace de la chose dans la neige durcie. Je n'ai rien remarqué d'autre dans les parages. Je suis vite retourné vers ma voiture après avoir placé cet objet dans ma poche. Une fois dans la voiture je me suis aperçu que l'objet avait durci et ressemblait à une pierre. Il n'a toutefois pas changé de forme.---

""Je n'ai pas eu la notion du temps, cela a été très bref entre le moment où j'ai vu cette forme et celui où elle est partie. Je n'ai rien remarqué d'anormal avant de voir cette chose. Je n'ai croisé personne sur le sentier, j'étais seul. Je n'ai même pas fait attention s'il y avait d'autres véhicules sur le parking.

""J'ai refait le circuit avec ma voiture, mais je n'ai rien observé d'anormal. Je suis rentré chez moi sans prévenir personne. Je voulais plutôt laisser tomber. Cela m'a tourmenté dans la nuit et je suis parti le matin à afin de rencontrer une amie qui travaille dans un laboratoire. Elle a examiné l'objet pendant moins d'une demi-heure. Elle m'a expliqué qu'il y avait quelque chose d'organique à l'intérieur, une structure osseuse avec deux parties dans le crâne. Elle ne m'a pas donné plus d'informations elle était occupée avec son travail. Elle m'a dit qu'elle m'enverrait un rapport personnel. Je refuse de communiquer son identité, elle ne désire pas être ennuyée avec cette affaire.---

""Je suis retourné à mon domicile, j'ai fait le déplacement à uniquement pour ce problème.---

""Aujourd'hui je me suis décidé à en parler à la Mairie de , c'est le gardien de police municipale qui m'a demandé de vous contacter.---

""J'en ai parlé également cet après-midi avec M. M , président de l'Association de l'Etude des Phénomènes Inexpliqués (A.L.E.P.I.). Il voulait que je lui remette l'objet, ce que j'ai refusé. Je ne lui ai pas montré, je lui ai juste téléphoné.---

""Quand j'avais 15 ou 16 ans, j'ai vu un objet volant bizarre alors que je me trouvais à un matin à 03 heures, alors que je partais travailler. Je n'avais rien fait d'officiel, j'ai juste dû en parler par la suite à M. M . Je ne fais pas partie de l'A.L.E.P.I.---

""Je suis marié depuis 1994, j'ai un garçon âgé de 4 ans. Actuellement je suis employé d'usine à l'entreprise à . Je suis en instance de créer une entreprise de télédiffusions sur la région . Je suis en bonne santé, je ne fume pas, je ne bois pas, je n'ai aucun traitement particulier.---

""Je vous remets l'objet que j'ai découvert. Je souhaite être informé du résultat d'une analyse éventuelle.---

""Je suis très mauvais dessinateur, je vais essayer tout de même de vous faire un dessin du visage.---

A , le seize janvier mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix-neuf heures trente.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'O.P.J.

Le 17 janvier 1997 à 15 heures 00, nous MDL/Chef C T , O.P.J. à la B.T. , entendons à nouveau G L qui nous déclare :

""A votre demande je me présente afin de fournir quelques explications complémentaires concernant ce dont j'ai été témoin mardi dernier.---

""Je suis en maladie depuis Jeudi 09 Janvier 1997 , en raison d'une grippe intestinale. Il n'y a rien de grave, je confirme que je suis en bonne santé, je n'ai jamais été suivi pour des troubles psychiatriques.---

S.I. : Il est vrai qu'hier vous m'avez proposé de me laisser téléphoner à mon amie du laboratoire d' depuis l'un de vos bureaux, afin que vous puissiez lui parler sans connaître son identité et son numéro. J'ai refusé en dépit de votre insistance. Elle m'a dit qu'elle ne souhaitait pas être ennuyée car elle travaille depuis peu. Elle n'a pas parlé à son patron de l'analyse qu'elle a effectuée à ma demande.---

S.I. : Pour la voir, je me suis présenté à l'accueil et j'ai demandé à lui parler. Je lui ai expliqué la situation et elle est partie une vingtaine de minutes environ pour examiner l'objet que j'avais ramassé, pendant ce temps je suis resté à l'accueil.---

""Elle m'a dit ensuite qu'elle avait fait une analyse superficielle avec un appareil qui radiographiait par tranches et qu'elle avait remarqué une structure osseuse. Elle a précisé que l'intérieur était entrain de se détériorer rapidement. Elle ne m'a rien précisé d'autre, juste qu'elle m'enverrait un rapport anonyme d'ici une quinzaine de jours.---

""Je refuse absolument de dévoiler son identité où de vous laisser lui parler au téléphone. Ce que je dit est la stricte vérité et je sais à quoi je m'engage en le disant.---

""Lorsque je me suis baissé pour refaire mon lacet, je n'ai pas eu de sensation d'étourdissement. Je n'étais pas essoufflé, je ne suis pas un bon coureur, mais j'allais à une allure modérée d'autant plus que le sol était verglacé.---

""Je ne me souviens toujours pas dans quelle direction la chose a pu partir. Je ne comprends pas pourquoi, je n'ai pas fait attention, j'étais surpris et mon regard a été attiré par cet objet rougeoyant qui s'était détaché.---

""Cet objet que je vous ai remis mesure quelques centimètres, il n'a pas changé de dimensions il me semble depuis le moment où je l'ai ramassé.---

""C'est vrai qu'il ressemble à une pierre, un peu comme une roche volcanique. On discerne comme un petit corps avec une tête et deux bras.---

""Quand la chose est partie, il n'y a toujours pas eu de bruit. Il n'y avait aucune odeur particulière. Il faisait déjà sombre et la brume s'installait. Je suis formel, l'objet que j'ai ramassé est bien celui qui est tombé. Quand cet objet était mou, je n'ai pas remarqué cette forme de petit corps, peut-être qu'il avait déjà cet aspect. Je l'ai glissé dans la poche de mon pantalon de survêtement, c'est bien le même objet que je vous ai remis, il n'y a pas eu d'erreur.---

S.I. : J'ai signalé les faits en premier lieu à la Mairie, car je pensais que c'était bien de le faire au cas où il arrive quelque chose. Je connais M. M Président de l'A.L.E.P.I. j'ai eu l'occasion de lui parler quelques fois, pas particulièrement concernant l'activité de son association.---

S.I. : Comme tout le monde je suis intéressé par l'astronomie, mais je ne suis pas abonné à des revues particulières. Je n'aime pas la lecture, à l'occasion je regarde les téléfilms de l'émission "Aux frontières du réel", mais je ne suis pas un "mordu".

La personne entendue

L'O.P.J.

""Mon épouse est employée dans la même entreprise, je ne lui ai parlé de cette affaire qu'hier vers 17 heures 00, après être allé la chercher à son travail.---

""Elle ne semble pas s'en soucier plus que cela.---

S.I. : Nous sommes allés ensemble sur les lieux et j'ai eu quelques difficultés pour situer l'endroit exact où ce trouvait la chose. Elle était bien sur la droite au bord du sentier.---

""Je pense vous avoir donné toutes les précisions possibles, je ne suis pas un affabulateur, j'ai réellement vu ce que je vous ai décrit. D'ailleurs je ne vois pas quel intérêt je pourrai en tirer.---

""Le 17 Janvier 1997 à 15 heures 45, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.
La personne entendue : L'O.P.J. :

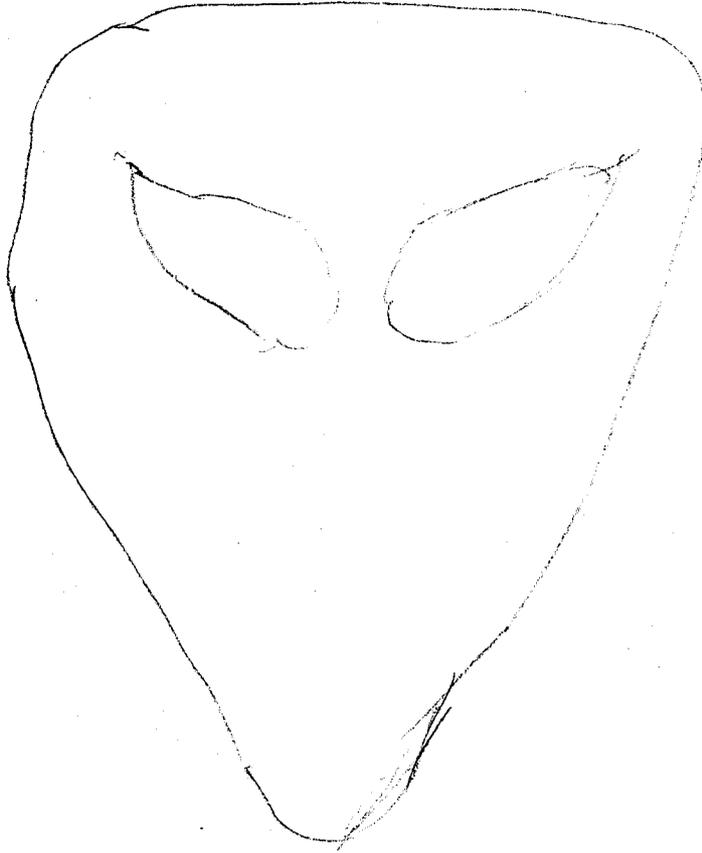
B.T.

P.V. N°39/97.

PIECE N°04.

FEUILLET N°5.

- Dessin réalisé par G L , représentation de la forme qu'il a vu.



Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00039/97

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

PROCES - VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLE

05

1

Nous soussigné : M. D. L. chef T C , OPJ, adjoint au commandant de la
brigade, en résidence à ,

Vu les articles: 16, 17 à 19 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

H J , 24 ans,
né le à
demeurant

célibataire, Manutentionnaire, nationalité française,

qui déclare le vingt deux janvier mil neuf cent quatre vingt dix sept
à dix-sept heures et cinquante minutes: "-----"

""Je suis employé à à depuis Mars 1996. Je connais
G L depuis son arrivée dans l'entreprise il y a quelques mois. Nous
travaillons sur la même chaîne, je ne le connais pas en dehors du travail. J'ai
eu donc l'occasion de lui parler et de l'entendre parler aux autres collègues
pendant notre travail.---

""Cet homme ne me semble pas normal, il est très attiré par tout ce qui touche
au surnaturel. Il a dit qu'il avait vu des soucoupes volantes, un train fantôme
sur , des extra-terrestres, qu'il avait pris la dame blanche en stop et
qu'il possédait également des dons de médium.---

""Il n'a pas raconté cela le même jour, mais de temps en temps il nous raconte
une nouvelle histoire. Je l'ai vu la dernière fois il y a deux jours.---

""Il y a plus d'un mois il nous a apporté un objet qui pour nous ressemblait à
un caillou de quelques centimètres. Il nous a expliqué qu'il l'avait trouvé vers
une voie de chemin de fer où il avait l'habitude de courir. Ce caillou était
pour lui un foetus d'extra-terrestre, tout le monde s'est moqué de lui ce jour
là. Je suis certain que cela remonte à plus d'un mois. Ce caillou était
lisse sur la partie supérieure et c'est vrai que l'on pouvait imaginer voir une
sorte de tête. Il n'avait pas dit avoir vu un extra-terrestre mais qu'il avait
juste ramassé ce caillou sur le sol.---

""Ceux qui travaillent avec lui en on assez surtout le chef de ligne. Il y a
d'autres personnes qui ont vu ce caillou. Notamment un nommé F J

""Depuis que son épouse travaille également dans l'entreprise, G L
s'est calmé. Il raconte moins de bêtises. Sa dernière idée c'est qu'il va
avoir une tour de télédiffusion de 30 mètres de hauteur avec 32 employés à son
service.---

A , le vingt deux janvier mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix-sept
heures quinze.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'O.P.J.

Unité :
BT

C.U. - PV 00039/97

N° PIÈCE
06N° FEUILLET
1

Nous soussigné : M. D. L. chef T C. OPJ, adjoint au commandant de la
brigade, en résidence à

Vu les articles: 16 et 17 à 19 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

M. J , 35 ans,
né le à
demeurant

marié, Bobineur, nationalité française,

qui déclare le cinq février mil neuf cent quatre vingt dix sept
à dix sept heures et quarante minutes:"-----

""Je connais M. G L depuis le mois de Septembre 1996, date à
laquelle j'ai repris un contrat à l'entreprise à .---

""G était dans la même équipe que moi. Très rapidement je me suis aperçu
que cet homme était bizarre. Il faisait des prédictions sur l'avenir des
employés, tout en se prenant très au sérieux. Il a essayé de me brancher sur les
phénomènes inexplicables, mais je l'ai envoyé promener et il n'a pas insisté. Je
sais qu'à d'autres collègues il leur a dit qu'il avait vu passer un train
fantôme à , qu'il avait vu des messes noires, qu'il avait pris en stop la
dame blanche. Il était souvent absent de son travail pour maladie, quand il
était présent il perturbait le travail avec ses histoires.---

""Cet automne, je ne me souviens plus si c'était en Octobre ou en Novembre, il
m'a dit qu'il allait me faire voir quelque chose qu'il avait fait examiner au
CNRS et que c'était inexplicable. Le lendemain il a apporté une boîte de pellicule
photos qui contenait un caillou. Il m'a dit que c'était un foetus d'extra-
terrestre. Effectivement avec beaucoup d'imagination on pouvait voir un semblant
de tête avec des débuts de bras. Le caillou avait un côté plus rugueux et noir,
genre roche volcanique. L'autre côté était plus lisse, comme vitrifié.----

S.I. : Les photographies que vous me montrez correspondent bien à la pierre que
G L avait apportée à l'entreprise.---

""Une autre personne était présente lorsqu'il m'a montré ce caillou, je ne me
souviens plus de son nom. Il faut dire qu'il y a beaucoup de personnes sous
contrat, je change de poste fréquemment et je ne me souviens plus qui était là
ce jour. Je ne me souviens pas s'il m'a raconté les circonstances dans
lesquelles il avait découvert ce "foetus". Il me semble qu'il m'avait parlé
du sentier pédestre à . En tout cas je suis certain que c'était
pendant l'automne, il ne m'a pas remontré cet objet par la suite.---

""G L a démissionné il y a une quinzaine de jours environ. Il a
raconté qu'il avait trop de travail avec l'entreprise qu'il voulait créer.---

""Je sais qu'il a travaillé avant chez à , là-bas
également il a eu des problèmes liés à ses histoires de médium.---

""

A , le cinq février mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix-huit
heures dix.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'O.P.J.

Unité :
BT

C.U. - PV 00039/97

**PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

AUDITION**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
07	1

Nous soussigné : M. D. L. chef T C , OPJ, adjoint au commandant de la
brigade, en résidence à ,

Vu les articles: 16 et 17 à 19 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

H J , 24 ans,
né le à
demeurant

célibataire, Demandeur d'emploi, nationalité française,

qui déclare le six février mil neuf cent quatre vingt dix sept
à dix heures et trente minutes:"-----

""Vous m'avez entendu le 22 janvier 1997 concernant M. G L . Les
photographies que vous me montrez ce jour correspondent bien à l'objet qu'il
avait exhibé à l'entreprise au mois de Décembre 1997. Cela ressemblait bien à ce
caillou un peu particulier.---

""Vous m'informez que M. J F dont je vous avais cité le nom n'a
en fait pas vu cet objet. Je pensais qu'il était présent, ce doit être une autre
personne dont je ne me souviens pas l'identité.---

""Je n'ai pas revu G L , en effet mon contrat à l'entreprise s'est
terminé le 21.01.97.---

A , le six février mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix heures
quarante cinq.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue L'O.P.J.

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

AUDITION

Unité :
BT

C.U. - PV 00039/97

Nous soussigné : M. D. L. chef T C , OPJ, adjoint au commandant de la
brigade, en résidence à

Vu les articles: 16 et 17 à 19 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

G L , 30 ans,
né le à
demeurant

marié, Sans profession, nationalité française,

qui déclare le six mars mil neuf cent quatre vingt dix sept
à seize heures :-----

""Je consens à me présenter pour m'expliquer sur mes précédentes déclarations
concernant le phénomène inexplicable dont j'ai été témoin.---

""Il est vrai que vous m'avez convoqué à trois reprises depuis cette affaire et
que j'hésitais à venir me doutant de ce qui allait arriver.---

""Vous m'informez que vous avez recueilli des témoignages indiquant que j'avais
montré le caillou plusieurs mois avant la découverte que je vous avais relatée.

""En fait j'ai ramassé ce caillou dans l'été 1996 lors d'une promenade au
sentier pédestre, il était près du mémorial de l'ancienne ligne de chemin de
fer.---

""Je ne sais pas ce qu'il m'a pris d'inventer une histoire pareille. Je vous ai
menti, il est vrai qu'en fait je suis intéressé par les phénomènes inexplicables,
j'en ai parlé souvent au travail.---

S.I. : C'est vrai que j'ai fait état de dons de médium à l'entreprise
il s'agissait en fait de plaisanteries.---

""J'ai souffert de troubles du comportement en 1994, je fais des cauchemards
régulièrement depuis un an.---

""Je vous avais déclaré que je n'avais pas de traitement médical, en fait je
prenais des calmants pour les nerfs, je ne sais plus le nom du médicament. Je ne
sais pas si c'est ce traitement qui m'a poussé à inventer cette histoire. C'est
le Docteur B. qui m'avait prescrit ce médicament.---

""Il est vrai que le caillou que j'avais ramassé avait une forme un peu bizarre
et j'avais envie d'en savoir plus, c'est un peu pour cela que j'ai inventé cette
histoire. Je suis stupide, je n'aurai jamais dû faire cela, je n'ai pas eu le
courage de venir vous raconter la vérité ces derniers jours.---

""Vraiment je regrette de vous avoir raconté cette affaire, il est vrai que
je vous ai rencontré depuis ma première audition, mais je n'ai pas osé dire la
vérité.---

""Je reconnais être informé que je suis susceptible d'être poursuivi pour
outrage à agent de la force publique par fausses déclarations. Je reconnais
cette infraction.---

""C'est la première fois que cela m'arrive, je n'ai jamais été condamné.---

A , le six mars mil neuf cent quatre vingt dix sept, à seize heures
quarante-cinq.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'O.P.J.